

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Levée d'interdiction de baignade à l'Anse Tabarin au Gosier

GOSIER, LE 10 JUIN 2022 — Cédric Cornet, Maire du Gosier informe la population et les visiteurs que la baignade est de nouveau autorisée à la plage de l'Anse Tabarin à compter de ce vendredi 10 juin 2022.

Les nouveaux prélèvements effectués dans les eaux de baignade du site et leurs résultats permettent une reprise de l'activité natation et des activités de loisirs et de détente.

Il n'existe plus de risque lié à la qualité des eaux.

Les dispositions de levée d'interdiction sont inscrites sur l'arrêté municipal n° 2022-1772.